



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pauvreté

Question écrite n° 93494

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur le rapport annuel du Secours catholique sur la pauvreté en France, publié le 9 novembre 2010. Selon le Secours catholique, les personnes rencontrées (environ 1,5 million de personnes en 2009) en situation de pauvreté sont en hausse de 2,1 % par rapport à 2008. Selon ce rapport, 94 % des personnes rencontrées vivaient sous le seuil de pauvreté, soit un niveau moyen de ressources se situant autour de 550 euros par mois. 62 % d'entre elles seraient des actifs. La pauvreté des moins de 25 ans serait en augmentation de 11 % et de plus de 40 % pour les 25-39 ans. Enfin la part des femmes en difficulté serait également en augmentation passant de 54,4 % en 2008 à 55,1 % en 2009. Les conséquences de la crise sur les situations professionnelles, l'isolement ou l'absence de lien social, ainsi qu'une insuffisance chronique des ressources pour vivre décemment sont les premiers facteurs mis en avant pour expliquer ces chiffres alarmants. C'est pourquoi il lui demande quelle action il compte entreprendre pour lutter contre cette précarité de plus en plus grandissante qui porte atteinte aux fondements de notre société, la famille et l'éducation.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93494

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2010, page 12442

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)